

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AE159

présenté par

Mme Poletti, M. Herbillon, M. Cordier, M. Jean-Claude Bouchet, M. Teissier et M. Quentin

ARTICLE 8

À la deuxième phrase de l'alinéa 16, substituer au mot :

« quinze »,

le mot :

« huit ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à accélérer l'exécution des délibérations et décisions du conseil d'administration de la société Expertise France après réception par les commissaires du Gouvernement.